

**Conseil économique et social**

Distr. générale
7 mars 2016
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe**Conférence des statisticiens européens****Groupe d'experts de la comptabilité nationale****Quinzième session**

Genève, 17-20 mai 2016

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

Mesures de la production mondiale**Production mondiale – Israël****Document établi par le Bureau central de statistique d'Israël***Résumé*

Le présent document du Bureau central de statistique d'Israël montre comment les données relatives au négoce international et à la production de biens par des sous-traitants à l'étranger sont recueillies à l'aide d'une enquête sur le commerce international des services. Le questionnaire joint au présent document comporte une section réservée à la mesure du commerce international des biens qui n'ont pas transité par le territoire israélien. Les données d'exportation et d'importation de biens, qui sont la source principale de données sur le commerce international des marchandises, sont transmises continuellement par les douanes à l'office statistique, mais aucun enregistrement n'est fait des biens achetés et vendus à l'étranger lorsqu'ils ne transitent pas par le territoire israélien.



I. Contexte

1. Les dernières années ont été témoins d'une expansion de la mondialisation et de la production mondiale. La mondialisation est un processus continu qui donne lieu à de nouvelles formes d'accords en termes de production mondiale. L'augmentation du volume des échanges commerciaux dans lesquels les marchandises ne franchissent pas forcément les frontières nationales relève de ce processus. Les données relatives à ce volume n'étant pas estimées séparément, elles se traduisent par une couverture toujours plus en décalage avec le volume réel.

2. Une parfaite transparence des données relatives au commerce international des biens et des services est essentielle et indispensable, car ces chiffres doivent être pris en compte dans le calcul du produit intérieur brut (PIB) et contribuer à son estimation.

3. C'est le Bureau central israélien de statistique (Israel Central Bureau of Statistics – CBS) qui mesure le volume du commerce international des marchandises. La principale source de données est celle du mouvement des marchandises passant par les douanes, ce qui exclut les mouvements à destination et en provenance de l'Autorité palestinienne. Les données d'exportation et d'importation de marchandises fournies par les douanes sont continuellement transmises au CBS. Cependant, les marchandises achetées et vendues à l'étranger ne sont pas enregistrées et ne donnent pas davantage lieu à l'établissement de documents si les transactions s'effectuent hors des frontières de l'État d'Israël. En conséquence, les données du commerce international des années passées ne reflètent que les exportations et les importations de biens ayant franchi les frontières nationales.

4. Soucieux de prendre en compte ces données manquantes, le CBS a joint un autre rapport à l'enquête annuelle sur le commerce international des services. Le complément porte sur le commerce international des biens qui ne transitent pas par le territoire israélien.

II. Enquête sur le commerce international des services

5. *Les services sont le résultat d'une activité de production qui se traduit par un changement de l'état des unités qui les consomment ou qui facilite l'échange de produits ou d'actifs financiers. En général, les services ne sont pas des éléments distincts sur lesquels il est possible d'établir des droits de propriété et ne peuvent généralement pas être dissociés de leur production (MBP6).*

6. Le commerce international des services se conduit différemment du commerce international des biens. Contrairement à ceux-ci, les services sont intangibles et ne sont habituellement pas enregistrés aux postes de douane. De ce fait, il n'existe aucun relevé du commerce des services. Au lieu de cela, ceux-ci font l'objet d'estimations indirectes, et ce de différentes manières. À cet effet, le CBS fait appel aux sources suivantes : les données administratives, l'International Transactions Reporting System (ITRS), les notifications directes des entreprises et l'enquête sur le commerce international des services. Mises bout à bout, toutes ces sources constituent la totalité des informations disponibles sur le commerce international des services. En Israël, les entreprises sont identifiées par un numéro unique dans toutes les bases de données, ce qui fait qu'il est possible d'établir un lien entre des relevés provenant de différentes bases de données.

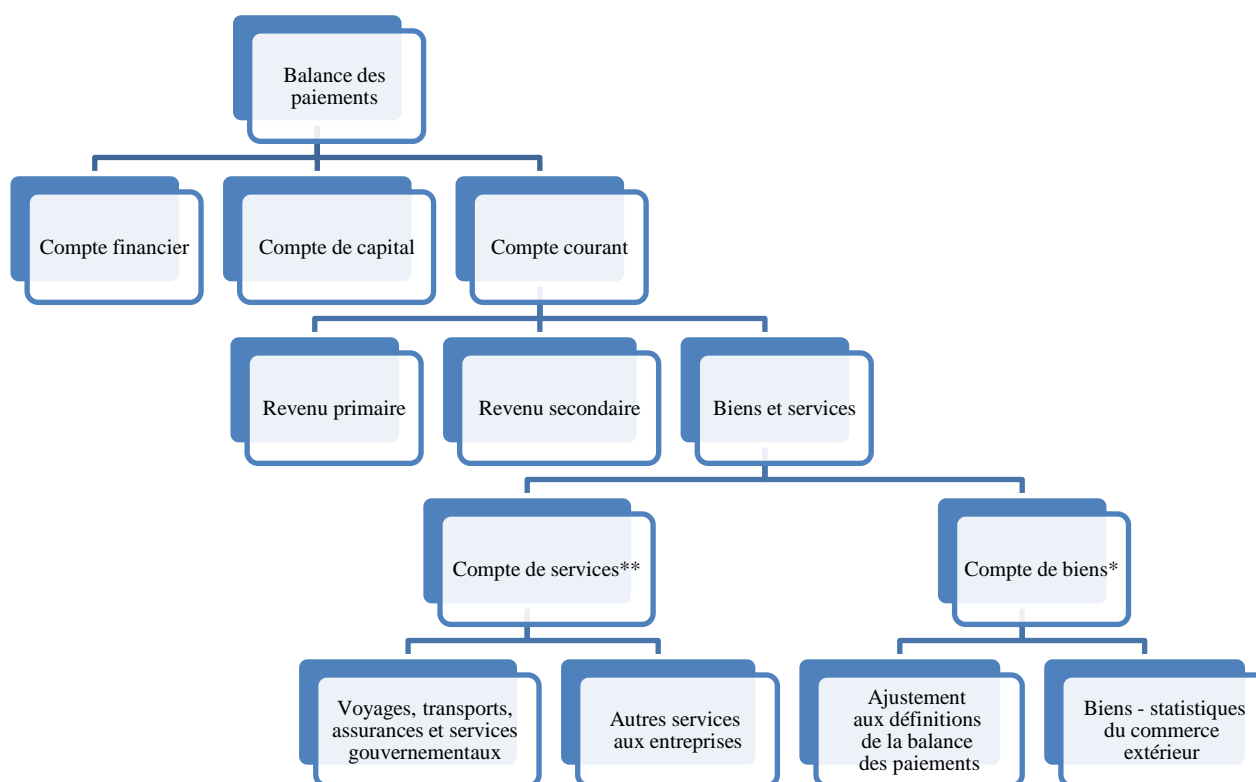
7. La classification des services se fait selon la Classification élargie des services de la balance des paiements.

8. Le compte des services est composé de cinq éléments : les voyages, les transports, les assurances, les services gouvernementaux et d'autres services aux entreprises. Les

voyages, les transports, les assurances et les services gouvernementaux sont calculés sur la base des données administratives, de l'ITRS et des notifications directes des entreprises. Les autres services aux entreprises sont calculés sur la base de l'enquête sur le commerce international des services.

Diagramme 1

Comptes de la balance des paiements concernés par la production mondiale



* Ce compte est concerné par la production mondiale.

** Ce compte sera dans l'avenir concerné par la production mondiale.

1. Fréquence

9. L'enquête est menée annuellement pour obtenir des données sur le commerce international des services, par type de service et par pays. En outre, elle constitue la seule source d'information sur les biens qui ne transitent pas par le territoire israélien.

2. Population de l'enquête

10. La population sur laquelle porte l'enquête ne concerne que le secteur des entreprises. Elle concerne l'ensemble des entreprises qui se livrent sur le territoire israélien à des activités d'exportation et/ou d'importation de services.

11. Les données importantes concernant les exportations ou les importations de services servent de marqueurs et permettent de détecter le commerce des biens qui ne franchissent pas les frontières d'Israël. Les sociétés se trouvant sur le sol israélien sont tenues de rendre compte de leurs revenus exonérés de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Il s'agit pour l'essentiel des revenus provenant des exportations. Les données correspondantes sont

utilisées pour identifier les biens et les services qui ne franchissent pas les frontières nationales.

12. La base de sondage est établie au moyen d'une liste d'entreprises identifiées à partir de différentes sources de données et combinée au registre des entreprises de l'office de statistique national :

- ITRS : données relatives aux transactions d'exportation et d'importation de services par les entreprises ;
- Enquêtes sur les entreprises : enquête sur la mondialisation, enquête sur la recherche-développement (R-D) et résultats antérieurs de l'enquête internationale sur le commerce des services ;
- TVA et dossiers d'enquêtes douanières : en Israël, les revenus exonérés de la TVA sont généralement des revenus d'exportation de biens et de services. Autrement dit, les transactions portant sur des exportations de biens qui n'ont pas transité par le territoire israélien, ou de services qui n'ont pas été enregistrés à la frontière, relèvent des revenus exonérés de la TVA alors qu'elles ne donnent lieu à aucune formalité de douane. Les données relatives aux revenus exonérés de la TVA sont rapportées aux données des douanes sur les exportations de biens, et la différence constitue une première estimation des données manquantes sur les exportations. L'écart entre les données de la TVA et les données douanières pour chaque entreprise permet d'évaluer les exportations de services ou de biens qui n'ont pas transité par le territoire israélien. L'existence, en Israël, d'un « numéro d'entreprise » commun utilisé à la fois par l'administration fiscale en charge de la TVA et par les autorités douanières, entre autres institutions, facilite la comparaison des données.

13. Comme ces transactions sont complexes, la collecte de données dans le cadre de ces enquêtes nécessite fréquemment de se rendre dans les entreprises ou de mener des entretiens téléphoniques avec leur personnel.

III. Étapes successives de la collecte de données sur la production mondiale

14. Étant donné les complications qu'entraînait le processus de collecte et d'enregistrement des biens et des services ne transitant pas par le territoire israélien, ce processus a été mis en œuvre graduellement et poursuivi pendant plusieurs années. On peut le décomposer en trois étapes.

1. Première étape : collecte de données partielles sur le négoce international et les entreprises « fabless »

15. Selon le SCN1993 et le MBP5, le négoce international est enregistré dans la rubrique Services en tant que valeur nette – la différence entre prix de vente et prix d'achat. Jusqu'en 2009, le négoce international figurait dans l'enquête sur le commerce international des services. De plus, les entreprises « fabless » (sans fabrication) faisaient l'objet d'une estimation distincte en raison de l'importance croissante de ces entreprises en Israël. Le terme « fabless » désigne une entreprise de production de semi-conducteurs qui conçoit et commercialise des produits finis, lesquels sont produits par des entreprises non affiliées dans un autre pays. Statistiquement, les producteurs « fabless » ont été traités en Israël de la même manière que les entreprises engagées dans le négoce international. Il s'agissait uniquement d'entreprises de production de semi-conducteurs, et le concept ne s'étendait pas à l'ensemble des entreprises sans usine. L'estimation était fondée sur les notifications directes de plusieurs entreprises au CBS et l'évaluation d'autres entreprises opérant sur le

même créneau et répertoriées dans des listes fournies par l'association des fabricants. Ces entreprises ne sont pas faciles à identifier car la nature de leurs opérations est très changeante.

2. Deuxième étape : adaptation au SCN2008 et au MBP6

16. Les améliorations apportées à la suite de l'adaptation des nouveaux guides pour la comptabilité nationale et la balance des paiements – SCN2008 et MBP6 – ont constitué la deuxième étape. Le premier changement a consisté à transférer le négoce international du compte des services au compte des biens, et à considérer le commerce des entreprises concernées comme des exportations négatives (valeur d'achat) ou des exportations positives (valeur de vente). Le deuxième changement a consisté à faire la distinction entre les biens destinés à la transformation et ceux relevant des activités des entreprises sans usine. Ce changement a nécessité une nouvelle série de données, alors qu'il n'existait pas encore pour ce faire de source systématisée de données. Une découverte intéressante a été faite à cet égard à l'occasion de l'enquête sur le commerce international des services de 2007. Des entreprises ont volontairement rendu compte de leur production mondiale alors que le questionnaire ne comportait aucune section à cet effet. Les données ainsi recueillies ont été utilisées pour constituer la première base de données sur la production mondiale. Toutefois, elles ne donnaient pas un tableau complet de cette dernière puisque le questionnaire n'en faisait pas mention. À ce stade, toutes les données ont été enregistrées dans le compte des biens – biens faisant l'objet d'un négoce international.

3. Troisième étape : collecte de données détaillées dans les enquêtes

17. Pour couvrir tout le spectre du commerce international des biens ne transitant pas par le territoire israélien, il fallait ajouter des tableaux supplémentaires au questionnaire de l'enquête sur le commerce international des services.

18. Une telle enquête n'était pas facile à mener, car les questionnaires étaient relativement copieux et les entreprises se voyaient contraintes de fournir des données qui ne sont habituellement pas incluses dans les rapports financiers. Avec le temps, cependant, des contacts ont été noués avec les entreprises concernées, et les taux de réponse sont devenus satisfaisants.

19. Le questionnaire a été adapté aux trois cas de figure communément rencontrés en Israël pour la production mondiale : le négoce international, les biens destinés à la transformation et les entreprises sans usine.

A. Le nouveau questionnaire

20. Le questionnaire de l'enquête sur le commerce international des services se compose de cinq parties :

- i) Les données d'ordre général sur la société ;
- ii) Les exportations de services, par type de service et par pays ;
- iii) Les importations de services, par type de service et par pays ;
- iv) Le négoce international ;
- v) Les services de fabrication à partir d'intrants physiques, par sous-traitant étranger.

21. Deux questions-filtres sont appliquées :
1. « Fabriquez-vous également vos propres produits dans vos usines (c'est-à-dire sans passer par des sous-traitants) ? Oui/Non ».
- Il s'agit avec cette question de vérifier si la société dispose d'équipements pour la transformation des produits ou au contraire si elle n'a pas d'usine.
2. « L'inventaire des matières premières ou celui des produits destinés à la transformation, lorsqu'ils sont rattachés à la production de sous-traitants étrangers, apparaissent-ils dans les états financiers de votre société ? Oui/Non ».
- Cette question a pour but d'examiner le principe de propriété. Si les matières premières sont enregistrées dans la société sur sol israélien, il s'agit de marchandises destinées à la transformation, sinon, ce sont des marchandises.
22. Extrait du *Guide de l'évaluation de la production mondiale* : « Il y a au moins deux cas limites importants à prendre en considération dans le cadre du négoce international. Le premier est celui où le bien appartenant au négociant fait l'objet d'une nouvelle transformation, qui en modifie la nature. Dans ce cas, l'entité ne peut plus être considérée comme faisant du négoce international et devrait être traitée et classée comme fabricant. L'accord en résultant présente des similitudes avec un accord de transformation industrielle. »¹.
23. La totalité des informations recueillies est conservée, mais il n'y a pas de distinction entre les différents types de systèmes de production mondiale. L'ensemble de ces données sont publiées comme relevant du négoce international (exportations positives et exportations négatives) dans le compte de biens (tableau n° 1).

Tableau 1

Ajustements aux exportations de biens – Israël, en millions de dollars des États-Unis

	<i>Données annuelles</i>			
	<i>2014</i>	<i>2013</i>	<i>2012</i>	<i>2011</i>
1. Exportations de biens (f.o.b.) ajustées à la balance des paiements	63 336	62 672	62 784	64 987
1.1 Exportations nettes selon les statistiques du commerce extérieur	57 668	56 871	53 972	58 132
1.2 Exportations vers le territoire de l'Autorité palestinienne	3 257	3 495	3 608	3 520
1.3 Ajustements de la couverture des exportations	2 411	2 306	5 204	3 335
Dont : exportations nettes de biens au titre du négoce international	1 679	1 603	1 720	1 479
<i>Biens vendus au titre du négoce international</i>	5 146	5 107	5 339	5 013
<i>Biens acquis au titre du négoce international ou application de droits de transformation</i>	-3 467	-3 504	-3 619	-3 534

24. Ces données ont nécessité des opérations complexes de traitement et des comparaisons périodiques. En conséquence, les données de la période 2009-2011 ont été publiées en même temps, et il a fallu pour cela attendre 2015.

25. La production de séries de données a nécessité plusieurs opérations de test et d'examen, pour raisons de contrôle de la qualité.

¹ Guide de l'évaluation de la production mondiale, par. 2.39.

26. Certains de ces tests ont porté sur les points suivants :
- i) Vérification croisée de différentes données concernant le négoce international et les services de fabrication à partir d'intrants physiques de sous-traitants étrangers. Contrôles visant à éviter une double présentation ;
 - ii) Comparaisons par société, avec les résultats d'enquêtes des années précédentes ;
 - iii) Comparaisons entre les données douanières des sociétés et les rapports des sociétés dans l'enquête. Contrôles consistant à vérifier que les sociétés n'incluent pas des biens ayant déjà franchi les frontières nationales. Si des éclaircissements s'avèrent nécessaires après examen du questionnaire, ils seront donnés au téléphone par la société ;
 - iv) Avec le temps, il arrive que les sociétés changent de numéro, ou qu'elles commencent/cessent de rendre compte en tant que société mère. De tels changements peuvent intervenir en cours d'année, et il s'agit d'en tenir compte pour procéder aux ajustements nécessaires.
27. Lorsque tous les examens ont été faits, on procède à l'étape suivante, qui est celle du traitement des données.

B. Traitement des données

28. Chaque partie du questionnaire doit être incorporée à la section correspondante du compte de biens.
29. Négoce international :
- Valeur des biens achetés à l'étranger : ils sont enregistrés en tant qu'exportations négatives sous « biens faisant l'objet d'un négoce international » ;
 - Valeur des biens vendus à l'étranger : ils sont enregistrés en tant qu'exportations positives sous « biens faisant l'objet d'un négoce international ».
30. Services de fabrication à partir d'intrants physiques du sous-traitant étranger :
- Les services de fabrication à l'étranger sont enregistrés en tant qu'exportations négatives ;
 - Les biens expédiés pour fabrication à des non-résidents figurent déjà dans les données douanières en tant qu'exportations de biens. Ces données sont déduites des données relatives aux exportations de biens, car les biens en question n'ont pas changé de propriétaire, mais ont seulement été transférés pour la production ;
 - Les biens achetés à l'étranger qui ont été transférés au sous-traitant étranger pour la production sans avoir franchi les frontières israéliennes sont venus s'ajouter aux données concernant les importations de biens ;
 - Les produits manufacturés vendus à l'étranger pour le compte de la société sans avoir franchi les frontières israéliennes ont été enregistrés en tant qu'exportations positives ;
 - Les biens produits par des sous-traitants étrangers et renvoyés en Israël après fabrication ont été enregistrés dans les données douanières en tant qu'importations de biens, même si ces biens n'ont pas changé de propriétaire. La rémunération était autrefois incorporée aux services de fabrication, ce qui fait que les données correspondantes étaient déduites des données relatives aux importations de biens.

31. Les ajustements aux exportations et aux importations de biens ont été enregistrés dans le compte de biens de la balance des paiements.

C. Estimations

32. Les données ont été publiées quatre ans après la fin de l'année ayant fait l'objet de l'enquête. Les estimations relatives aux années suivantes doivent donc se faire sur la base de la dernière enquête. Elles ont été calculées à partir des données extraites des fichiers de TVA que les sociétés communiquent tous les mois aux autorités fiscales. Les résultats de la dernière enquête ont été extrapolés à partir des écarts entre les données de TVA de l'année faisant l'objet de l'enquête et les données actuelles de TVA pour chaque société.

D. Résultats

33. Les exportations nettes de biens faisant l'objet d'un négoce international représentent environ 2 % du total des exportations de biens en Israël (tableau n° 1).

Tableau 2

Données des entreprises prenant part à la production mondiale

		<i>Activités économiques</i>		
		2009	2010	2011
Nombre d'entreprises dans l'échantillon	Industrie	60	71	96
	Commerce	24	28	56
	Services	27	25	28
Nombre total d'entreprises dans l'échantillon		111	124	180
Volume des échanges par entreprise se livrant au négoce international, par rapport à l'activité totale du négoce international (net)	Industrie	63 %	52 %	58 %
	Commerce	8 %	5 %	7 %
	Services	29 %	42 %	35 %
Exportations nettes de biens au titre du négoce international (millions de dollars É.-U.)		851	1 170	1 479

34. Les entreprises du secteur commercial constituaient en moyenne 25 % de l'échantillon, tout en étant responsables de quelque 7 % du volume des échanges au titre du négoce international des entreprises par rapport à l'activité totale du négoce international (net). Cela peut s'expliquer par la marge bénéficiaire des échanges. La valeur ajoutée des sociétés commerciales est habituellement plus faible que celle de l'industrie ou du secteur des services. Cela s'explique par les écarts existant entre les activités économiques en termes de produits, de coûts de production et de revenus. Le profit résulte de la combinaison de coûts peu élevés de production et de revenus importants tirés des produits ayant nécessité de la R-D, du savoir-faire, un travail de conception, etc.

E. Problèmes

- Détection et identification des sociétés prenant part à la production mondiale. Les sociétés ainsi identifiées forment la base de la population visée par l'enquête. Une enquête séparée pour la production mondiale doit être élaborée.
- À l'heure actuelle, il n'existe pas de population de sociétés prenant part à la production mondiale, de sorte qu'il n'existe pas non plus d'échantillon distinct.

Aujourd'hui, l'échantillon est dérivé de la population, alors que ce devrait être l'inverse. Nous nous bornons à chercher au cours de l'enquête quelles entreprises prennent part à la production mondiale, en dehors de celles que nous avons déjà identifiées par le passé et qui ont été incorporées à l'échantillon.

- Lors de la collecte de données auprès des entreprises, il est également apparu que la distinction à faire entre négoce international et fabrication mondiale n'était pas très claire pour les répondants. Manifestement, les entreprises doivent être mieux guidées et le questionnaire devrait donc être affiné pour l'avenir.
- Il n'est pas facile de dire qui a la propriété des biens durant le processus de fabrication. Dans les entreprises, les répondants soit ne savent pas quoi répondre à cette question soit l'interprètent mal, ou alors ils n'y accordent pas l'attention requise. Le niveau d'acceptation de réponses non fiables est un souci. Le principe de propriété conduit à des problèmes de mesure. D'où le besoin accru d'orientation dans le questionnaire quant à la manière de procéder pour le remplir.

F. Suggestions d'améliorations/recommandations

- Saisir les données de fabrication mondiale dans le cadre des enquêtes sur les entreprises. Ajouter une question-filtre dans les enquêtes aux fins de recenser les sociétés prenant part à la production mondiale, par exemple dans la partie de l'enquête portant sur les produits et les matières.
- Création d'une enquête distincte pour la production mondiale.
- Ajout d'un questionnaire supplémentaire permettant de rendre compte des exportations de services de fabrication.

G. Étude de cas

35. Quelques exemples d'entreprises opérant en Israël et prenant part à la production mondiale :

a) La filiale d'une société en Israël reçoit des matières premières de la société mère à l'étranger. La société israélienne accomplit une partie du processus de production et retourne le produit à la société mère. Elle ne possède pas les biens ni le savoir-faire nécessaire à la production. Elle se borne à accomplir le processus de fabrication, qui a pour effet de transformer physiquement les biens en question. Ce qu'elle perçoit à ce titre est appelé « coût majoré » (une stratégie tarifaire dans laquelle le prix de vente est déterminé par l'ajout d'une majoration déterminée (en dollars) par rapport au coût unitaire d'un produit). C'est là le seul revenu de la société et elle le perçoit uniquement de la société mère. Comment cela doit-il apparaître dans la balance des paiements ?

b) Une entreprise israélienne spécialisée dans le textile dessine des vêtements et met au point des matières spéciales destinées au processus de production. Une partie de la production, sinon la totalité de celle-ci, est réalisée par un sous-traitant à l'étranger. Pour la plus grande part, l'entreprise vend le produit manufacturé final à un pays tiers (c'est le sous-traitant qui expédie lui-même directement la marchandise au pays en question) ;

c) Une société israélienne spécialisée dans la sécurité des données met au point des produits spéciaux dans la fabrication desquels entrent tout à la fois du matériel et des logiciels. La majeure partie des paiements reçus pour ces produits correspond à la rétribution du travail de mise au point des logiciels. La partie matérielle est fabriquée par un

sous-traitant à l'étranger, qui se charge en outre de l'installation des logiciels (dont la société israélienne est propriétaire).

36. Dans les exemples 2 et 3, les sociétés israéliennes possèdent le savoir-faire, la R-D (effectuée en Israël), et parfois les brevets liés aux produits en question. Cependant, elles ne possèdent pas les matières premières utilisées pour la production et, selon le principe de changement de propriété, les services sont considérés comme des biens faisant l'objet d'un négoce international. En outre, les sociétés ne savent pas toujours comment définir les matières premières utilisées dans le processus de fabrication (s'agissant du principe de propriété). On peut considérer la R-D et le savoir-faire comme des « matières premières » intangibles, et, de ce fait, la fabrication effectuée à l'étranger comme des services de production manufacturière. Les sociétés israéliennes ont apporté la propriété intellectuelle, mais le moment à partir duquel le commerce des biens relevait du négoce international n'a pas été précisé.

IV. Conclusions

37. Depuis quelques décennies, le monde apparaît de plus en plus comme un village planétaire dans lequel il est plus facile de communiquer et de travailler à partir de différents lieux, sans qu'il soit nécessaire d'être physiquement présent là où s'effectuent les transactions. En conséquence, il faut préciser certains des nouveaux accords régissant la production mondiale, dont il n'a pas été rendu pleinement compte jusqu'ici.

38. Clarifier comme il convient les accords de production permettra de passer à l'application concrète de la définition et de l'élaboration des estimations relatives aux biens et aux services, y compris les biens qui ne transitent pas par le territoire israélien.

39. Le présent document met essentiellement l'accent sur les accords de production mondiale de biens dans le cadre des accords de production mondiale qui englobent le secteur des services. La sous-traitance de la production des services sera à traiter séparément.

40. Les résultats de nos estimations en cours montrent qu'environ 2 % des exportations totales de biens d'Israël correspondent à des biens qui ne transitent pas par le territoire israélien. Le processus de cette évolution est important, même si cela ne représente qu'un faible pourcentage en Israël. D'abord, il semble que ce phénomène soit en augmentation et il importe par conséquent de commencer à le mesurer avant qu'il ne prenne davantage de place dans les comptes. Deuxièmement, l'inclusion des données correspondantes a pour effet d'accroître la valeur des exportations de biens et de réduire le déficit du compte de biens en Israël. Par conséquent, cela influe sur le PIB et sur d'autres mesures également.

41. Des difficultés et des problèmes persistent cependant en ce qui concerne les processus et les méthodes. Des corrections et des ajustements s'imposent pour améliorer la qualité de la collecte, du traitement et de la production des données. L'un des changements déjà apportés concerne l'actualisation du questionnaire. Dans le questionnaire qui est ici présenté en annexe, aucune distinction n'est faite entre les sociétés qui envoient des biens pour traitement à l'étranger et celles qui n'ont pas d'usine. Le nouveau questionnaire comporte une nouvelle question-filtre qui introduit cette distinction.

42. La principale recommandation concerne la création d'une enquête distincte pour les biens qui ne transitent pas par le territoire israélien. Cette façon de faire évite de dépendre de populations et d'échantillons qui sont conçus pour mesurer le commerce international des services et non celui des biens, avec les problèmes que cela suppose. Une enquête distincte nécessitera la création d'une population distincte. De plus, une question-filtre devra apparaître dans les enquêtes futures auprès des entreprises. Cette question, qui ne

devrait pas alourdir la charge de travail des répondants, présente un intérêt réel aux fins de l'identification et de la création d'une base de données des sociétés concernées.

43. Une autre recommandation concerne le fait de considérer la R-D et le savoir-faire comme des « matières premières » intangibles pour le principe de propriété. S'agissant des entreprises sans usine qui produisent et possèdent la propriété intellectuelle durant le processus de production à l'étranger, les revenus seront considérés comme correspondant à des importations de services de fabrication et non à des biens faisant l'objet d'un négoce international.

44. En outre, une partie du travail concerne l'organisation de réunions au sein des entreprises. Lors de ces réunions, les opérations des entreprises sont expliquées, les relations internationales de travail sont présentées, et le CBS expose les données requises et la manière d'attribuer une catégorie donnée à chaque activité. Chaque entreprise est unique et les pratiques en la matière sont diverses. Ce type de réunions contribue donc à une meilleure compréhension mutuelle. Israël possède un avantage comparatif par rapport à d'autres pays en raison de la taille relativement petite de son territoire et de sa capacité à apprendre directement auprès d'autres entreprises et à créer des données de meilleure qualité.

Bibliographie

Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale, sixième édition (MBP6), Fonds monétaire international, Washington, 2009.

Manuel des statistiques du commerce international des services de 2010, Eurostat, FMI, OCDE, CNUCED, UNSD, OMC, OMT, 2010.

Système de comptabilité nationale 2008, Commission des communautés européennes, Fonds monétaire international, Organisation de coopération et de développement économiques, Organisation des Nations Unies, Banque mondiale, New York, 2009.

Commission économique pour l'Europe, Conférence des statisticiens européens, Guide pour la mesure de la production mondiale, 2015.

Peleg, Soli : « Capturing global production in the national accounts in Israel », document présenté à l'occasion d'une réunion du Groupe de travail de l'OCDE sur la comptabilité nationale, octobre 2012.

Appendice

Questionnaire :

Les montants doivent être reportés dans l'une des devises suivantes : Shekels Dollars Euros (Mettre une coche ✓)

Si la transaction s'est effectuée à l'origine dans une devise différente, n'indiquez pas cette devise avant d'opérer la conversion.

Veillez préciser si les montants sont exprimés en : Chiffres ordinaires Milliers Millions (Mettre une coche ✓)

Commerce international des biens

Si votre société achète des biens à l'étranger pour les revendre ensuite à l'étranger sans les faire transiter par le territoire israélien, veuillez donner les renseignements suivants :

Prix des biens à l'étranger :

	Pays	Pays	Pays	Pays	Pays	Pays	Total
	(Équivalent à la section C dans l'enquête sur l'importation de services, p. 7)
Valeur des biens achetés à l'étranger							

Prix des biens à l'étranger :

	Pays	Pays	Pays	Pays	Pays	Pays	Total
	(Équivalent à la section C dans l'enquête sur l'exportation de services, p. 5)
Valeur des biens prix de vente obtenu/affiché							

Services de fabrication à partir d'intrants physiques du sous-traitant à l'étranger

Les sociétés israéliennes qui produisent des biens par l'entremise de sous-traitants étrangers sont responsables de l'élaboration et de la conception des produits, des spécifications techniques, de la commercialisation, etc., alors que la production effective est assurée par les sous-traitants étrangers (y compris aux stades intermédiaires).

Si votre société a produit des biens par l'entremise de sous-traitants étrangers en 2011, veuillez donner les renseignements suivants :

Prix des biens à l'étranger :

	Pays	Pays	Pays	Total	Dont :	
					Paiements à des entreprises affiliées	Paiements à des entreprises non affiliées
Valeur des services de fabrication à l'étranger (somme totale transférée au sous-traitant à l'étranger pour les biens produits)						
Valeur des biens expédiés pour fabrication à des non-résidents						
Prix des biens achetés à l'étranger et transférés au sous-traitant étranger pour le processus de production hors de tout transit par le territoire israélien						

Vente de biens à l'étranger

	Pays	Pays	Pays	Total	Dont :	
					Revenus provenant d'entreprises affiliées	Revenus provenant d'entreprises non affiliées
Valeur de biens manufacturés vendus à l'étranger pour le compte de votre société						

Biens renvoyés en Israël :

Valeur des biens produits par des sous-traitants étrangers en 2011 et ensuite renvoyés en Israël après transformation	
---	--

- Fabriquez-vous également vos propres produits au sein de votre entreprise (c'est-à-dire sans passer par des sous-traitants) ? Oui Non
- L'inventaire des matières premières ou celui des produits destinés à la transformation, lorsqu'ils sont rattachés à la production de sous-traitants étrangers, apparaissent-ils dans les états financiers de votre société ? Oui Non